

## PERSONNES ÂGÉES

# C'est un peu comme à la maison

Au fin fond de la campagne, Fabienne et Jean-Paul Degheselle vivent avec Louissette, Suzanne et Michelle. Le couple exerce le métier de famille d'accueil depuis cinq ans

Jean-Paul Degheselle était ambulancier urgentiste, sa femme, Fabienne, aide-soignante. Il y a cinq ans, ils ont reçu l'agrément du Conseil général afin de devenir famille d'accueil pour personnes âgées et adultes handicapés. « C'est un vrai métier. Nous sommes salariés de nos pensionnaires », indique d'emblée Jean-Paul Degheselle, qui est aussi président, depuis le 15 mai, de l'association Affable 59. Celle-ci réunit les familles d'accueil du Département.

« Les gens que nous accueillons arrivent pour être accompagnés, avec un projet de vie. Notre but est bien de préserver, voire d'augmenter, leur autonomie. » Depuis qu'ils sont devenus famille d'accueil, Fabienne et Jean-Paul vivent avec Louissette, 81 ans, Suzanne, 64 ans, présentant une légère déficience mentale, et Michelle, 59 ans, plus lourdement handicapée. Deux de leurs trois enfants ont quitté la maison, qu'ils ont transformée. Ainsi, chaque pen-



Jean-Paul et Fabienne Degheselle ont un agrément de couple pour trois personnes.

sionnaire possède sa chambre au rez-de-chaussée. Mais toutes suivent les mêmes règles, car « même si nous sommes une micro-structure, il y a un cadre ». « Par exemple, le petit-déjeuner est toujours servi à 8 h », insiste Jean-Paul Degheselle. Chacune donne un coup de main, en fonction de ses moyens. Louissette plie le linge, passe le balai, essuie la vaisselle. Michelle épluche les pommes de terre... Jean-Paul et Fabienne les hébergent et prennent aussi en charge leurs repas, le ménage, les courses et les sorties.

Le fait d'être famille d'accueil ne les empêche pas de partir en vacances. Dans ce cas, le couple met en place un service de remplacement avec des élèves infirmières, assurant ainsi la continuité des soins. Ils peuvent faire de même certains week-ends, à moins qu'ils ne choisissent quelques fois de partir séparément dans leur mobile-home à Bray-Dunes ! Une habitude à laquelle ils se sont

faits et qui leur va.

Les Degheselle ont un fils de 27 ans qui vit toujours à la maison et qui s'est parfaitement accommodé de la situation, taqui-

Chacune donne un coup de main, en fonction de ses moyens.

nant ces dames. Quant à Clara, leur petite-fille de 6 ans, elle passe tous ses mercredis après-midi chez ses grands-parents. L'attachement est certain. Comment, dans ce cas, appréhender la fin de vie de ses pensionnaires ? « Ça reste un métier. Des relations fortes se sont établies, mais nous sommes rompus à tout cela, car nous sommes d'anciens soignants. La famille d'accueil n'est pas obligée d'accompagner son pensionnaire jusqu'au bout. Elle peut dire stop lorsque ça devient difficilement gérable. »

VIRGINIE VARLET

## À quoi s'occupent ces dames ?

Sur les murs de la chambre de Louissette, des cartes postales lui rappelant les voyages qu'elle a faits : l'Amérique, la Chine, l'Afrique, le Portugal... Sur sa commode, les photos de ses enfants, qui l'appellent tous les jours, et petits-enfants. Grande, blonde et mince, toute de blanc vêtue, maquillée, elle n'est pas du genre à se laisser aller. Elle aimait lire, des romans d'amour, mais une opération des yeux l'empêche désormais de plonger dans ces histoires à l'eau de rose qui lui plaisaient. Voyager, lire et danser. Tango, chachacha, rumba, valse à l'endroit, à l'envers... Louissette refuse toutefois de fréquenter le club des aînés. En revanche, Michelle participe à presque toutes les activités du village : le lundi, c'est le tricot et la gymnastique douce ; le mercredi, la marche avec les copines ; le jeudi, le club des aînés... Quand elle est à la maison, il y a la télé, mais aussi les puzzles, les coloriages et Hob-



De gauche à droite, Michelle, Suzanne et Louissette, entourée par Jean-Paul et Fabienne Degheselle.

by, ce tout petit chien qu'elle promène dix ou douze fois dans la journée, tout à côté de la maison, sans se lasser. Avant, il y avait les

sorties sur la digue, mais l'état de santé de Suzanne rend désormais les choses plus compliquées.

V. V.

## Comment ça marche

### Qui peut-être accueilli ?

Toute personne à partir de 60 ans et toute personne reconnue handicapée, à l'exception des personnes orientées en Maison d'accueil spécialisée. Selon le Conseil départemental, cette solution est adaptée pour ceux ne pouvant plus rester seuls, mais souhaitant éviter les contraintes de la vie en collectivité.

### Combien ça coûte ?

Le Département indique que le coût varie de 1 300 à 1 800 euros par mois, selon le niveau de dépendance et le confort du logement. « Sous certaines conditions, la personne accueillie peut bénéficier de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA), de l'allocation logement, d'une prise en charge au titre de l'aide sociale ou d'une réduction ou d'un crédit d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile. » Fabienne et Jean-Paul Degheselle demandent entre 1 650 et 1 700 euros par mois : « Avec les aides, ça ne coûte pas plus cher de placer un proche en famille d'accueil que



Suzanne et son petit chien, Hobby.

dans une maison de retraite. »

### Comment devenir famille d'accueil ?

« Le Conseil départemental délivre les agréments, renouvelables tous les cinq ans, et organise un suivi médico-social de la personne accueillie », explique Jean-Paul Degheselle. « Le logement doit être conforme à ses directives. Il ne faut pas de diplôme, il n'est pas besoin d'être soignant, même si c'est plus facile quand on l'est. » Le président d'Affable 59 se réjouit de voir ce domaine se professionnaliser, avec la mise en place d'une formation, ce qui améliorera le statut de famille d'accueil, précaire : « Si la famille perd un pensionnaire, elle n'a pas le droit au chômage. »

388

Le nombre de personnes âgées vivant dans des familles d'accueil, dans le Nord.

GRÉ À GRÉ

Le contrat passé se fait de gré à gré, permettant à la famille de choisir le degré d'autonomie de la personne accueillie.

524 000

Le nombre de personnes de plus de 60 ans dans le département du Nord selon une estimation de 2012. Elles seront 800 000 dans 25 ans.

SURFACE

On requiert 9 à 10 m<sup>2</sup> pour une chambre. « La professionnalisation permettra de gagner en confort et en bien-être », selon Jean-Paul Degheselle.